

FBN IMAZETHAPYR TECHNIQUE

SOLIDE

HERBICIDE

POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE RECONDITIONNEMENT

PRINCIPE ACTIF : Imazéthapyr98,5%

N° D'HOMOLOGATION : 34485 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES



ATTENTION

POISON

EN CAS D'URGENCE ASSOCIÉE À CE PRODUIT ET METTANT EN
DANGER LA VIE OU DES BIENS, TÉLÉPHONEZ LE JOUR OU LA NUIT
AU 1-613-996-6666

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR
ACCÈS LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

CONTENU NET : 1 kg à Vrac

Farmer's Business Network Canada, Inc.
PO Box 5607
High River, Alberta
Canada T1V 1M7

1-844-200-FARM (3276)

MODE D'EMPLOI

Ce produit doit être utilisé uniquement pour la fabrication d'un herbicide homologué en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MISES EN GARDE

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS.

NE PAS CONTAMINER LES ALIMENTS POUR HUMAINS OU LES ALIMENTS POUR ANIMAUX.

PEUT ÊTRE NOCIF SI AVALÉ, INHALÉ OU SI ABSORBÉ PAR LA PEAU.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

PROVOQUE UN DOMMAGE AUX YEUX.

CAUSE UNE IRRITATION DE LA PEAU.

Éviter de respirer la poussière.

Bien se laver avec du savon et de l'eau après la manipulation.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE

NE PAS contaminer l'eau, les aliments pour humains et les aliments pour animaux lors de l'entreposage ou de l'élimination.

Conserver le contenant bien fermé.

ÉLIMINATION

Vider complètement le contenant en le brassant et en tapant sur les côtés et le dessus pour dégager les particules collantes. Vider les résidus dans l'équipement de formulation.

Les fabricants canadiens de formulations qui utilisent ce produit doivent éliminer les matières actives non utilisées et les contenants en respectant la réglementation municipale et provinciale. Pour plus de détails et pour des renseignements sur le nettoyage des déversements, s'adresser à l'agence provinciale responsable et au fabricant.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.